



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2021

Ordre du jour :

1. Echange de vues avec Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur l'actualité politique
2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 27 août 2021 et du 13 décembre 2021
3. Dossiers européens : adoption de la liste des documents envoyés par les institutions européennes du 11 au 17 décembre 2021
4. Divers

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

Mme Tilly Metz, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Rita Brors, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Nathalie Oberweis

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Monica Semedo, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

1. Echange de vues avec Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur l'actualité politique

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes informe sur le Conseil Affaires générales (14 décembre 2021) et le Conseil européen (16 décembre 2021).

Crise sanitaire du Covid-19

L'Union européenne avait introduit le « certificat vert » pour permettre de voyager sous les mêmes conditions et sans barrières à l'intérieur de l'Union européenne. Or, plusieurs Etats membres ont introduit des conditions supplémentaires : le Portugal, l'Irlande et l'Italie exigent une preuve pour la vaccination et un test PCR négatif. L'entrée en Autriche se fait sous condition d'avoir sa troisième vaccination ou de pouvoir produire le certificat pour la deuxième vaccination et un test PCR négatif. Le Ministre constate que les voyageurs continuent à être soumis à de règles différentes. Surtout l'exigence de produire la preuve pour un test PCR négatif dont la validité est limitée à 24 heures constitue une barrière à la libre circulation.

Elargissement de l'Union européenne

Deux pays, à savoir la Macédoine du Nord et l'Albanie, sont prêts pour l'ouverture des négociations d'adhésion intergouvernementales. Or, le blocage de la part de la Bulgarie a ralenti ce processus. Le nouveau gouvernement bulgare vient de communiquer qu'il prendra une décision sur un éventuel revirement de sa position d'ici six mois. Selon le Ministre, l'Union européenne risque de perdre sa crédibilité si elle n'arrive pas à tenir ses engagements en matière d'élargissement.

Energie

Le Ministre informe que la Commission européenne continue à vouloir inclure l'énergie nucléaire dans la taxonomie. Un grand nombre d'Etats membres, dont la République tchèque et la Pologne, soutiennent cette proposition. L'Autriche et le Luxembourg se prononcent contre cette mesure. La position du nouveau gouvernement allemand n'est pas encore claire. Une décision pourra être prise par majorité qualifiée au Conseil des ministres. Le seul moyen d'agir pour les adversaires sera alors la saisine de la Cour de Justice de l'Union européenne.

Conflit Ukraine-Russie

Des images satellitaires prouvent que la Russie a déployé quelque 100.000 soldats près de la frontière de l'Ukraine. Selon le Ministre, les déclarations récentes de la Russie ne sont pas anodines. Le Ministre qualifie la situation comme grave. La Russie revendique des conditions préalables pour entrer dans un dialogue avec les Etats-Unis. Elle n'est pas prête à négocier avec l'Union européenne. Le Président américain est prêt à inclure l'Allemagne, la France, l'Italie et la Grande Bretagne dans les négociations. Les Alliés discutent sur des sanctions pouvant mener à une isolation totale de l'économie russe, dont le gel de crédits et la sortie de la Russie du système bancaire SWIFT. Les idées du Président Poutine semblent revenir à une zone tampon le long des fleuves Oder et Neisse, excluant l'adhésion des pays voisins de la Russie à l'OTAN. Les armes nucléaires seraient à retirer des pays européens. Le Ministre met en garde devant une possible escalade en janvier ou février 2022. Il continue à miser sur la diplomatie et le multilatéralisme.

North Stream 2

L'installation du gazoduc North Stream 2 est achevée. Or, il n'est pas encore sûr si la Russie procédera à la livraison du gaz. Vu la détérioration des relations avec la Russie, ce projet est incertain. Au sein de l'UE, différentes opinions persistent. Les uns considèrent que pour une période transitoire, la livraison du gaz russe s'avère

nécessaire. Les livraisons de gaz russe constituent 40 % de la consommation allemande, les autres 60 % provenant de la Norvège et de l'Europe du Sud.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Mme Reding rappelle que la taxonomie n'est pas décidée au sein du Conseil européen, mais au Conseil des ministres de l'énergie. Partant, le vote ne nécessite pas l'unanimité mais la majorité des voix suffira. Mme Reding demande quelles seront les répercussions pour les fournisseurs d'énergie. Le Ministre répond que la Commission européenne fera une proposition selon la procédure d'acte délégué. Il faudrait qu'il y ait une majorité qualifiée contre le projet pour le rejeter. Or, ceci ne se fera pas. La seule voie sera donc la saisine de la Cour de Justice de l'Union européenne. Il sera à voir comment le nouveau gouvernement allemand se positionnera et si un éventuel différend entre la France et l'Allemagne dans cette question aura des conséquences pour l'Union. La République tchèque est allé à l'avant pour l'énergie nucléaire, tandis que les positions des pays du Nord restent incertaines. Le Luxembourg et l'Autriche sont actuellement les seuls Etats membres à s'y opposer fermement.

M. Mosar donne à considérer que la Chine et d'autres pays tiers misent sur le nucléaire, ce qui augmentera ainsi la pression concurrentielle sur l'Union. Par ailleurs, le Commissaire Thierry Breton aurait dit dans une interview donnée à la presse française que les objectifs climatiques d'ici 2030 ne peuvent être atteints sans inclure le nucléaire dans la taxonomie. M. Mosar se demande si les Etats membres misant sur le nucléaire n'auront pas un avantage économique par rapport aux autres. L'orateur s'enquiert ensuite plus en détail sur le projet North Stream 2 et sur les répercussions de nouvelles sanctions contre la Russie sur la place financière luxembourgeoise. Le Ministre répond que le Luxembourg restera à sa position excluant l'énergie nucléaire. Quant au projet North Stream 2, le Ministre exprime ses doutes à ce que la Russie procède à des livraisons de gaz si les relations se détériorent. D'un côté, la Russie diminue déjà ses livraisons de gaz vers l'Union européenne. De l'autre côté, l'Allemagne a décidé en 2012 de sortir du nucléaire. Si la Russie était exclue du système SWIFT, il y aurait sans aucun doute des répercussions sur les places financières européennes. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine dure depuis sept ans. Une escalade aurait des répercussions néfastes sur les populations de l'Ukraine de l'Est et de l'Ouest de la Russie.

En réponse à une intervention de Mme Metz sur la réaction de l'Union européenne à la crise sanitaire et sur la mise à disposition de vaccins à des pays tiers, le Ministre fait savoir qu'une nouvelle mise en question de la libre circulation des personnes et des accords de Schengen s'annonce pour la présidence française du Conseil de l'UE, consistant en la possibilité pour chaque Etat membre de décider unilatéralement d'une fermeture exceptionnelle de ses frontières intérieures à tout moment. Le Ministre explique que les grands Etats membres ne prennent guère en compte les problèmes des travailleurs transfrontaliers car pour eux, il s'agit d'une quantité négligeable. Quant au Luxembourg, le problème se pose dans une autre dimension. Quant à la remarque de Mme Metz que seulement 1,3 milliards de doses de vaccins ont été livrés par le programme Covax en Afrique au lieu de 2,1 milliards de doses promises, le Ministre fait savoir que les pays africains expriment des critiques qui seront à discuter lors du prochain sommet UE-Afrique. Il serait évident que le Covid-19 ne peut être éradiqué uniquement s'il était possible de l'endiguer sur tous les continents. Quant à la désinformation de la part des adversaires de la vaccination, il s'avère que tous les Etats membres sont confrontés à ce problème. Selon le Ministre, il ne sera pas possible de persuader les gens sceptiques par des mesures venant de Bruxelles. Chaque Etat membre devra prendre les mesures qui s'imposeront.

M. Galles s'indigne du fait que seulement 7,6% de la population de pays à petits revenus sont vaccinés pour la première fois, tandis que le taux dans les pays plus riches est de 76,7 %. Quant au sujet de la taxonomie, il exprime ses doutes à ce que la planification de la République tchèque de construire un nouveau réacteur nucléaire à partir de 2027 aurait des répercussions sur les objectifs fixés pour 2030. Pourtant, il serait clair que le nucléaire ne puisse être classifié comme énergie durable aussi longtemps que le problème des déchets nucléaires persiste. Le Ministre répond qu'en matière de taxonomie, il ne s'agit pas de se prononcer pour ou contre la construction de nouvelles centrales nucléaires. Seules les émissions CO₂ sont pris en compte. Des compromis au niveau européen se feraient selon le principe du donnant-donnant, en prenant en compte les intérêts des différents Etats membres. Les décisions sont prises selon les règles fixées par les traités. Par ailleurs, il serait un fait que les prix de l'énergie varient considérablement entre les Etats membres. Au vu des objectifs fixés pour 2030 et 2050, il serait important de fixer une stratégie européenne acceptable pour tous.

2. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 27 août 2021 et du 13 décembre 2021

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

3. Dossiers européens : adoption de la liste des documents envoyés par les institutions européennes du 11 au 17 décembre 2021

La liste des documents est adoptée.

4. Divers

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

Luxembourg, le 20 décembre 2021

Procès-verbal approuvé et certifié exact